

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD

À la séance ordinaire du Conseil municipal tenue mardi le 7 avril 2015 à compter de 20h00 à la salle du conseil de l'édifice municipal au 505, rue Frontière, Hemmingford.

Sont présent(e)s :

M. Drew Somerville, maire;
M. Normand Lussier, conseiller n° 1;
Mme Tina Calvarese, conseillère n° 2;
M. Dale Langille, conseiller n° 3;
M. Michael Houle, conseiller n° 4;
M. Howard Silverman, conseiller n° 5;
Mme Lucie Bourdon, conseillère n° 6;

Sont absents :

Sont également présente :

Amélie Latendresse, Directrice générale et secrétaire-trésorière.

VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

À 20h00, M. Drew Somerville, président d'assemblée, déclare la séance ouverte après vérification du quorum.

2015-04-068

1-LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Tina Calvarese, conseillère, et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour tel que déposé mais en le laissant ouvert.

2015-04-069

2A - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MARS 2015

Il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Dale Langille, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers que le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mars 2015 ainsi que les listes de chèques émis durant le mois de mars 2015 au montant de 68 818.22\$ et pour les salaires au montant de 12 354.91\$ soient acceptés tel que présentés.

ADOPTÉE

2015-04-070

2B-ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 MARS 2015

Il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 mars 2015.

ADOPTÉE

3-DÉLÉGATION

Un citoyen s'inquiète de la qualité de l'eau. Il se demande si elle est toujours potable dû au fait qu'elle est très brune à l'occasion.

2015-04-071

4A - ADJOINTE COORDONATRICE DES MESURES D'URGENCE

Attendu qu' il est important de mettre à jour la liste des personnes ressources liées à la municipalité pour le plan de mesures d'urgence ;

Attendu que Mme Pascale Giroux a besoin d'une adjointe coordonnatrice des mesures d'urgence ;

En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Normand Lussier, conseiller et résolu unanimement que Mme Amélie Latendresse soit désignée à titre de coordonnatrice adjointe des mesures d'urgence de la municipalité du Village de Hemmingford, et ce, en date du 7 avril 2015.

ADOPTÉE

5A - RAPPORT DU DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS

Monsieur Yves Gauthier, directeur des travaux publics, dépose son rapport par une liste détaillée des travaux accomplis durant le mois de mars 2015.

2015-04-072

5B - ADJUDICATION DE CONTRAT - BALAYAGES DES RUES

Considérant que des soumissions ont été demandées pour le balayage des rues municipales avec quelques stationnements;

Considérant que les prix soumis sont :

- Balaye-pro 78\$/hrs (minimum 3hrs + 1hr transport)
- J.L.M. 80\$/hrs (minimum 4hrs, pas de frais de transport)
- Les entreprises MYRROY inc. 229\$/hrs (pas de frais de transport)

En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Lucie Bourdon, conseillère, et résolu unanimement par les conseillers que le contrat soit accordé au plus bas soumissionnaire soit J.L.M inc. au montant de 80\$/hrs sans frais de transport et ce pour un contrat de 3 ans (2015-2016 et 2017).

ADOPTÉE

6A - RAPPORT DE L'OPÉRATEUR DE L'EAU POTABLE

La consommation de l'eau potable a été de 56 561 gallons par jour durant le mois de mars. Un rapport détaillé des lectures faites à la station de pompage de l'eau potable est remis à chaque membre du conseil à titre informatif.

6B - DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL DE LA GESTION DE L'EAU POTABLE

Le rapport annuel de la gestion de l'eau potable a été transmis au MAMOT en date du 13 mars 2015 (Déclaration des prélèvements d'eau – année 2014) par Pascale Giroux.

2015-04-073

6C - ADJUDICATION DE CONTRAT – INSPECTION DES BORNES INCENDIES

Considérant que dans le cadre du schéma de couverture de risques incendie la municipalité du Village de Hemmingford doit effectuer une évaluation portant sur la capacité hydraulique des bornes d'incendie de son territoire;

Considérant que la municipalité du Village de Hemmingford doit répondre aux exigences des points 6.6.4.2, 6.6.4.3 et 6.6.4.4 du Code national de prévention des incendies du Canada;

Considérant que la compagnie Aqua Data nous offre de faire l'inspection de nos bornes d'incendie pour un montant de 23\$ la borne ainsi que pour un montant de 65\$ de l'heure pour le transport;

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Michael Houle, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers que la municipalité du Village de Hemmingford adjuge le contrat pour l'inspection des bornes d'incendies et ce pour un programme d'inspection de 3 ans au montant de 23\$ la borne d'incendie plus les frais de transport et les taxes applicables.

ADOPTÉE

2015-04-074

6D - CALIBRATION DES DÉBITMÈTRES

Attendu qu' il faut faire annuellement la calibration des débitmètres selon les obligations sur la stratégie d'économie de l'eau potable par le MDDEP;

Attendu que la firme Vibriss nous offre 2 options soit :

- Option A : Calibration des débitmètres pour Village de Hemmingford seulement au montant de 930\$ plus taxes;
- Option B : Calibration des débitmètres en même temps qu'une autre municipalité afin de partager les frais de location au montant de 695\$ plus taxes;

En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Michael Houle, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers que le mandat pour la calibration des débitmètres soit accordé à la firme Vibriss pour un montant de 695.00\$ + taxes (option B – partage des frais de location avec une autre municipalité).

ADOPTÉE

2015-04-075

6E - SERVICE INTERNET – STATION D'EAU POTABLE

Considérant qu' il est primordial d'être à l'affût de l'information provenant de la station d'eau potable;

Considérant que le système d'alarme à lui seul ne peut être un moyen efficace pour la gestion de l'eau potable;

Considérant qu' il est nécessaire d'avoir accès à distance aux informations provenant de la station d'eau potable;

En conséquence, il est proposé par Tina Calvarese, conseillère, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers que la municipalité du Village de Hemmingford adhère au service internet à la station d'eau potable.

ADOPTÉE

6F - RAPPORT DE L'OPÉRATEUR DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

Un rapport sur les informations journalières du poste de pompage principal à l'assainissement des eaux usées est fourni à chaque membre du conseil.

2015-04-076

6G - ADJUDICATION DE CONTRAT - MESURES ET ANALYSES DES BOUES

Attendu que selon les critères du ministère, la mesure d'accumulation des boues doit être reprise dans les étangs n° 1 et 3;

Attendu qu' Écho-tech remet une offre de service selon les exigences du guide pratique de mesures des boues dans les étangs d'épuration, (6 décembre 2013) pour un tarif de 895\$ plus taxes (incluant les mesures sur le terrain, la rédaction du rapport et les frais de déplacement).

Attendu qu' il pourrait être opportun de procéder à un prélèvement de boues pour fin d'analyses par un laboratoire accrédité, le tout pour un supplément de 275\$;

En conséquence, il est proposé par Normand Lussier, conseiller, appuyé par Michael Houle, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers que le contrat soit accordé à Écho-tech :

- pour un montant de 895\$ + taxes pour les mesures des boues et rapport
- pour un montant de 275\$ + taxes pour les prélèvements
- la date des travaux sera déterminée selon la température.

ADOPTÉE

2015-04-080

8C - CODIFICATION ADMINISTRATIVE – RÈGLEMENT DE ZONAGE #171

- Considérant qu' il y a eu vingt-neuf amendements au règlement de zonage #171;
- Considérant que des soumissions ont été demandée pour refaire la codification de notre règlement de zonage;
- Considérant que les prix soumis sont :
- GIAM 1 500\$ + taxes;
 - Sylvain Provencher urbaniste 3 000\$ + taxes;

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers que le contrat soit accordé au plus bas soumissionnaire soit GIAM pour un montant de 1 500\$ + taxes.

ADOPTÉE

9A - RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LOISIRS – MARS 2015

Monsieur Simon St-Michel, agent de développement du loisir en milieu rural, dépose son rapport d'activité de loisirs pour le mois de mars 2015.

2015-04-081

9B - SUBVENTION – CAMP DE JOUR 2015

- Considérant que le camp de jour de 2015 sera géré par L'Académie des jeunes sportifs;
- Considérant que les frais de camp de jour sont légèrement plus élevés que l'an dernier;
- Considérant que la municipalité du Village de Hemmingford souhaite qu'un grand nombre d'enfants puissent bénéficier de ce service;

En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Lucie Bourdon, conseillère, et résolu unanimement par les conseillers que la municipalité de Village de Hemmingford offre une subvention aux résidents de Hemmingford selon les calculs suivants :

- Inscription pour la saison complète : subvention de 150\$ pour le 1^{er} enfant, 85\$ pour le 2^e enfant ainsi que 45\$ pour le 3^e enfant;
- Inscription à la semaine : subvention de 15\$ pour le 1^{er} enfant, 10\$ pour le 2^e enfant et 5\$ pour le 3^e enfant et ce pour chaque semaine d'inscription;
- Le montant de la subvention sera soustrait directement lors de l'inscription de l'enfant.

ADOPTÉE

2015-04-082

9C - L'ACADÉMIE DES JEUNES SPORTIFS – CAMP DE JOUR 2015

- Considérant que la municipalité du Village de Hemmingford a retenu les services de l'Académie des jeunes sportifs pour la gestion du camp de jour 2015;
- Considérant que la municipalité offre une subvention aux familles résidant à Hemmingford dont leurs enfants sont inscrits au camp de jour de 2015;

En conséquence, il est proposé par Normand Lussier, conseiller, appuyé par Tina Calvarese, conseillère, et résolu unanimement par les conseillers que l'Académie des jeunes sportifs facture la municipalité du Village de Hemmingford le montant de la subvention (résolution 2015-04-081) accordé par la municipalité aux familles résidant à Hemmingford dont leurs enfants sont inscrits au camp de jour de 2015.

ADOPTÉE

2015-04-083

9D - RÉPERTOIRE DE L'OFFRE DE LOISIR – RÉGION DES JARDINS-DE-NAPIERVILLE

- Considérant que la municipalité du Village de Hemmingford s'est engagée à promouvoir les saines habitudes de vie (résolution 2013-08-148);
- Considérant que la diffusion de l'offre de loisir à Hemmingford fait partie intégrante de la politique familiale et de la démarche municipalité amie des aînées;
- Considérant que le CLD des Jardins-de-Napierville nous offre la possibilité de participer à la parution et la distribution d'un répertoire papier d'offre de loisir incluant les municipalités de la MRC des Jardins-de-Napierville;

En conséquence, il est proposé par Normand Lussier, conseiller, appuyé par Tina Calvarese, conseillère, et résolu unanimement par les conseillers que la municipalité du Village de Hemmingford s'engage à participer à la parution et à distribuer le répertoire d'offre de loisir de la région des Jardins-de-Napierville version papier.

ADOPTÉE

2015-04-084

9E - SOIRÉE RECONNAISSANCE DES BÉNÉVOLES

- Considérant que les municipalités du Village de Hemmingford ainsi que le Canton de Hemmingford désirent remercier leurs bénévoles ;
- Considérant que les bénévoles de Hemmingford sont un atout pour nos municipalités ;
- Considérant que la municipalité à opter pour une soirée dansante avec buffet et service de bar;
- Considérant que plusieurs soumissions ont été demandées par invitation pour le service de traiteur ainsi que pour le service de divertissement;
- Considérant que les municipalités ont retenues les plus bas soumissionnaires respectant l'exigence du bilinguisme;

En conséquence, il est proposé par Normand Lussier, conseiller, appuyé par Lucie Bourdon, conseillère, et résolu unanimement par les conseillers qu'une soirée de reconnaissance des bénévoles ait lieu le 25 avril 2015 et que les frais de cette soirée au montant approximatif de 2 300\$ soit partagés entre le Village de Hemmingford et le Canton de Hemmingford selon l'entente établie.

ADOPTÉE

2015-04-085

9F - SOUTIEN DU PROJET – ARCHIVES HEMMINGFORD

- Attendu qu' Archives Hemmingford souhaite faire l'acquisition d'un nouveau bâtiment afin de posséder un locale adéquat pour effectuer leurs tâches ainsi que des expositions ;
- Attendu qu' Archives Hemmingford demande un soutien financier de 14 250\$ à la municipalité du Village de Hemmingford afin de concrétiser ce projet ;
- Attendu que les deux municipalités, le canton et le Village, partage les responsabilités envers les Archives Historiques Hemmingford, incluant certains fonds, partagées entre les municipalités selon les méthodes établies;
- Attendu que suite à l'achat du bâtiment, Archives Hemmingford demande un soutien financier pour les coûts opérationnels au montant de 15 000\$ par année et ce diviser selon les proportions établies entre la municipalité du Village et du Canton de Hemmingford;

En conséquence, il est proposé par Normand Lussier, conseiller, appuyé par Dale Langille, conseiller et résolu unanimement que la municipalité du Village de Hemmingford offre leur soutien au Archives Hemmingford selon ces conditions :

- Qu'Archives Hemmingford devra obtenir la subvention de Fonds du Canada pour les espaces culturelles au montant de 94 250\$;
- Qu'Archives Hemmingford devra obtenir la subvention du provincial pour le développement économique au montant de 40 000\$;
- Que la municipalité du Village de Hemmingford annule la présente offre de soutien si les deux premières conditions ne sont pas remplies ;

ADOPTÉE

10 - CORRESPONDANCE

2015-04-086

REFUGE A.M.R. - AUGMENTATION DES TARIFS

Mme Danièle Chabot de la firme Refuge A.M.R. nous avise qu'à partir du 1^e juin 2015 le nouveau tarif sera de :

➤ Appel de service	80.00\$
➤ Déplacement ou patrouille spéciale	80.00\$
➤ Euthanasie/transfert chat	55.00\$
➤ Euthanasie/transfert chien	55.00\$/ 0 à 15kg 80.00\$/ 15 à ...kg

Considérant que l'augmentation est entre 3\$ et 4\$ comparatif au contrat accordé le 19 mars 2013;

En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Tina Calvarese, conseillère et résolu unanimement par les conseillers que la municipalité du Village de Hemmingford accepte de continuer le contrat avec la firme Refuge A.M.R. avec les nouveaux tarifs illustrés dans l'annexe A avec la description des services et considération par acte et ceci en date du 1^e juin 2015.

ADOPTÉE

2015-04-087

CONGRÈS DE L'ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX

Attendu que l'association des directeurs municipaux du Québec organise le congrès annuel le 17, 18 et 19 juin à Québec;

Attendu que la directrice générale et secrétaire-trésorière Amélie Latendresse ainsi que son adjointe Pascale Giroux sont prêtes à assister à cette formation afin d'être à date avec tous les changements ;

En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers :

- Que le conseil municipal autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière Amélie Latendresse ainsi que son adjointe Pascale Giroux à assister à ce congrès;
- Que la municipalité est responsable des frais d'inscription \$488.00 + taxes pour la directrice générale et de 512\$+ taxes pour l'adjointe directrice générale, ainsi que les frais de déplacement, de séjour et des repas de ceux-ci pour cette formation.

ADOPTÉE

2015-04-088

BASEBALL HEMMINGFORD – FIN DES ACTIVITÉS

Considérant que l'association de baseball Hemmingford a cessé ses activités;

Considérant que l'association a remis la somme de 1765.41\$ à la municipalité du Village de Hemmingford;

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Tina Calvarese, conseillère, et résolu unanimement par les conseillers que la municipalité réserve les fonds de 1765.41\$ pour un futur projet concernant le baseball à Hemmingford.

ADOPTÉE

2015-04-089

DEMANDE DU CLIENT # 175 – ANNULATION FACTURE DE PLOMBERIE POUR LA PHASE I DE LA RUE FRONTIÈRE

Considérant que le client #175 nous a offert de l'aide afin de distribuer de l'eau cet hiver à son voisin immédiat;

Considérant que la municipalité désire remercier le client #175 pour son aide ;

En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers que la municipalité paie la moitié des frais de plomberie PLM au montant de 79.15\$ en guise de remerciement.

ADOPTÉE

11 - QUESTIONS DIVERSES

2015-04-090

PRIME DE DÉPART À LA RETRAITE – DIANE LAWRENCE

Considérant que Mme Diane Lawrence a été à l'emploi de la municipalité pour plus de 35 ans ;

Considérant que la municipalité du Village de Hemmingford désire remercier Mme Lawrence pour sa loyauté et son dévouement au sein de la municipalité ;

En conséquence, il est proposé par Normand Lussier, conseiller, appuyé par Lucie Bourdon, conseillère et résolu unanimement que la municipalité du Village de Hemmingford offre une prime de départ de 2 500\$ à Mme Diane Lawrence pour la remercier du travail accomplie durant ses nombreuses années.

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION - MODIFIANT LE RÈGLEMENT # 127

Dale Langille, conseiller, donne avis de motion qu'à une séance ultérieure, il présentera un règlement modifiant le règlement 127 concernant la garde des chiens et le port de licence.

2015-04-091

REMBOURSEMENT DES FRAIS PORTION MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC – PHASE I DE LA RUE FRONTIÈRE

Attendu que la phase un des travaux de la rue Frontière est terminée;

Attendu que le ministère des Transports du Québec nous a remboursé leur portion des frais pour les travaux de la Phase I de la rue Frontière au montant de 509 854.82\$;

En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Michael Houle, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers que la municipalité du Village de Hemmingford remettre le montant de 509 854.82\$ sur l'emprunt temporaire consentit pour les travaux de la rue Frontière.

ADOPTÉE

2015-04-092

ESTRADES ET BANCS DES JOUEURS – TERRAIN DE SOCCER ET BASEBALL

- Attendu que les estrades et les bancs des joueurs au Centre Récréatif ainsi qu'à l'école St-Romain sont abîmées et présente certains bris;
- Attendu qu' il faut ajouter deux bancs des joueurs au terrain de soccer;
- Attendu que le concierge du Centre Récréatif peut réaliser la construction des estrades et des bancs des joueurs;
- Attendu que l'estimé des matériaux pour la construction des estrades et des bancs s'élève à environ 4 100\$;
- Attendu que l'estimé pour les outils nécessaire s'élève à environ 805\$;

En conséquence, il est proposé par Normand Lussier, conseiller, appuyé par Lucie Bourdon, conseillère, et résolu unanimement par les conseillers que le concierge du Centre Récréatif procède à la construction de deux bancs des joueurs ainsi que de 9 estrades et ce pour un montant approximatif de 4 100\$ pour les matériaux et 805\$ pour une scie à métal.

ADOPTÉE

2015-04-093

12 - APPROBATION DES COMPTES PAYABLES

- Attendu que la secrétaire-trésorière dépose la liste des comptes à payer au 7 avril 2015 pour un montant de 79 788.77\$.
- Attendu que la secrétaire-trésorière confirme que la municipalité dispose des crédits suffisants pour le paiement des comptes ci-haut mentionnés.

En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement que les comptes à payer en date du 7 avril 2015 soient payés au montant de 79 788.77\$ et pour les salaires au montant de 12 000\$.

ADOPTÉE

13 - PÉRIODE DE QUESTION

2015-04-094

14 - LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 20h35 sur une proposition de Michael Houle, conseiller, appuyé par Tina Calvarese, conseillère, et ce résolu unanimement.

ADOPTÉE

Drew Somerville, Maire
Maire.

Amélie Latendresse
Directrice générale et Secr.-très.

Je, _____, _____ de la Municipalité du Village de Hemmingford, signe pour approbation, toutes les résolutions adoptées à la séance ordinaire tenue le 7 avril 2015.
